



Procès verbal

POLE ARBITRAGE

Réunion du 29 mars 2024 - PV N°6

PRESENTS : MM. Jonathan BLONDY (Président) - Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) - Eric LACOUR (Président du District) - Jean Paul CHAUMET (Représente le Président de l'UNAF24) - Quentin BERTHELET - Daniel BOCQUIER - José DA SILVA - Victor DELACOUR - Quentin DELANNES - José DI PIERRO - Pascal GRAULIERE - Jean-Marc LALET - Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Rui Manuel MARTINS PAIS - Bruno RONGIERAS - Aubin SOLER

EXCUSES (motifs) : MM. Camille KHAL (raison professionnelle) - Mathieu DE MATOS et Gilles THOMAS (raison associative) - Grégory MOREAU (raison familiale)

INVITE : M. Serge VESSOT

OUVERTURE PAR JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il laisse la parole à Eric LACOUR qui devra s'absenter à 20h00 pour des raisons personnelles. Il souhaite évoquer le mail adressé à plusieurs observateurs, officiant début mars sans avoir de licence. L'envoi de ce courriel s'explique selon lui par les risques encourus notamment en cas d'accident de la route en direction des stades où ces observateurs sont désignés. De plus, en n'étant pas licenciés, ils ne pourraient pas être convoqués en Commission de Discipline par exemple. Jonathan BLONDY regrette que cela n'ait pas été vérifié avant et que ce mail soit envoyé directement, sans concertation préalable avec le Pôle Arbitrage, qui aurait pu faire une relance téléphonique par exemple. Jean Michel RHODDE a régularisé la situation. David LADOIRE a annoncé souhaiter faire ses deux observations gracieusement.

José DI PIERRO interroge Eric LACOUR sur les frais d'arbitrage en retard. Eric lui répond que la trésorerie est actuellement dans une situation difficile en raison notamment de retards dans le paiement des relevés clubs. L'argent rentre au compte-goutte ce qui perturbe le paiement des frais d'arbitrage (NDLR : Le retard actuel est estimé à près de 5 week-ends).

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Demande de gel médical de saison

- Roland ETCHART (US Chancelade Marsac) a demandé à geler médicalement sa saison, sur présentation d'un certificat médical en bonne et due forme. Les membres actent ce certificat, qui a bien été pris en compte par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage lors de sa dernière réunion.

- Deux certificats médicaux de longue durée sont arrivés et seront pris en compte par la CDSA pour la couverture des arbitres concernés. Il s'agit de Michael FOURTICQ-LAHITOLLE (Bergerac Périgord FC) et Christophe VIGNERON (FC La Tour Mareuil Verteillac).

Demande d'affectation

Alexandre DELAGE (FC Excideuil Saint Médard) a demandé à passer Arbitre Assistant Spécifique à compter de la saison 2024/2025. Son affectation est validée à l'unanimité des présents.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Pôle Arbitrage 24 félicite Anthony GANDAIS (CA Brantôme) pour son beau parcours lors de Coupe de France des Arbitres organisée par la FFF et La Poste. En récompense, il a reçu une tenue d'arbitre et 10 ballons pour son club.



Procès verbal

Jonathan BLONDY fait un point sur les sensibilisations clubs organisées récemment, à savoir : GJ Périgord Sud (jeunes) et FC Limeuil (groupe Séniors), FC Coteaux Pécharmant (groupe Séniors), US Marsaneix Manoire (ensemble du club), Atlético Vernois (groupe Séniors), AS Coursac (groupe Séniors). Une sensibilisation est prévue à l'US Bachellerie pendant les vacances d'avril.

- Une réunion de CRA s'est tenue le 17 février, en présence de Jonathan BLONDY et Quentin DELANNES. La réunion a été globalement bonne malgré une écoute difficile sur certains sujets. Jonathan se félicite qu'après un début de saison compliquée, les relations se soient apaisées avec le Pôle Arbitrage 24, dans l'intérêt général des arbitres.

- Rui Manuel MARTINS PAIS a représenté la CDPA le 10 février sur une réunion LFNA/IR2F/CDPA afin d'apporter des idées pour les Formation Initiales en Arbitrage, et faire un point sur le fonctionnement de celles-ci. Enfin, José DA SILVA, Victor DELACOUR et Aubin SOLER ont pris part à la formation de formateurs Premier Degré, leur permettant d'intervenir officiellement sur les FIA.

- Pour terminer, la réunion décentralisée de la LFNA en Dordogne s'est tenue le 1^{er} février dernier à Champcevinel. Pour rappel, les chiffres annoncés par la Direction de l'Arbitrage de la FFF font état d'une évolution du nombre d'arbitres de +21,51 %, plaçant le PA24 au premier rang français. Associé à 83 % de fidélisation, cela met en exergue le bon travail effectué depuis 2020.

- Les PV intermédiaires du Statut de l'Arbitrage sont sortis cette semaine. Aucun club régional n'est en infraction et seulement quatre clubs de District sont à ce jour en infraction (JS CASTELLEVEQUOIS, THIVIERS NORD DORDOGNE, SAINT SAUD FOOT, FC SAINT GENIES). Pour rappel en 2020, deux clubs régionaux et onze clubs départementaux étaient en infraction. A la date du jour, 219 licences arbitres sont saisies pour environ 175 arbitres désignables.

CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Jonathan BLONDY fait un point sur les classements du Fair-Play à l'issue de la dernière journée de championnat. Pour rappel, les classements sont établis au ratio points/matches, afin de rester équitable dans cette période avec beaucoup de matchs en retard.

Départemental 1 :

- 1^{er} - THIVIERS NORD DORDOGNE
- 2^{ème} - AS NEUVIC SAINT LEON
- 3^{ème} - FC BASSIMILHACOIS
- 4^{ème} - ES BOULAZAC 2

Départemental 2 :

- 1^{er} - FC ATUR
- 2^{ème} - ENTENTE MARQUAY TAMNIES
- 3^{ème} - CA RIBERACOIS 2
- 4^{ème} - US CHANCELADE MARSAC 2

POINT SUR LES OBSERVATIONS

A date du 29 mars, les observations sont à l'état d'avancement ci-dessous :

- D1 : 27/30 soit 90 %
- D2 : 39/48 soit 81 %
- D3P : 35/39 soit 90 %
- D3NP : 27/30 soit 90 %
- Assistants Groupe 1 : 8/12 soit 67 %
- Assistants Groupe 2 : 10/12 soit 83 %

Quelques arbitres ont une situation qui demande une vigilance particulière en D3 Promotionnels. Julien BONNEFONS et Olivier MARTINEZ ne termineront pas leurs observations, n'étant quasiment jamais disponibles. Enfin, Raphaël COUTURE risque d'être indisponible sur l'entièreté de la fin de saison à cause d'une blessure contractée en tant que joueur. Le Pôle Arbitrage lui apporte d'ailleurs une nouvelle fois son plein soutien.



Procès verbal

POLE PROMOTIONNEL

Suite aux différents stages organisés pour le Pôle Promotionnel, il est procédé à un vote au sujet des arbitres qui seront présentés ou non.

Dans le groupe Seniors R3, Sylvain LESSENOT et Nicolas MIGNOT seront présentés lors de l'examen de fin de saison. Concernant Christophe DUMONT, il ne faut pas brûler les étapes, même si le potentiel n'est absolument pas remis en cause. Enfin, Anthony GANDAIS, sera lui aussi présenté et aura un suivi adapté sur le mois de mai et le début de la prochaine saison.

Concernant le groupe Assistants Spécifiques, Manon THIRANT doit encore travailler sur plusieurs aspects dont la théorie afin d'être prête ultérieurement. Mikael DEVOS au contraire a fait un très gros travail et sera présenté à la candidature AAR2.

Émeline NIERICHLO et Anne Sophie TINDER doivent valider les tests en fin de saison lors du stage féminin, passant elles par le parcours spécial destiné aux arbitres Féminines détectées.

Concernant les jeunes, la très grande majorité doit encore travailler pour prétendre au niveau régional, tant au niveau de la théorie que de la pratique. Charlie LABADIE sera quant à lui présenté, étant le JAD le plus en avance.

STAGE JEUNES / STAGIAIRES ET FÉMININES

Victor DELACOUR et Bruno RONGIERAS font un retour sur le stage Jeunes et Stagiaires. L'effectif composé de plus de 30 personnes a passé une merveilleuse journée. Les retours sont très positifs. L'échange avec Ingrid NIERICHLO, Assistante Fédérale, a été fortement apprécié.

De vifs remerciements sont adressés aux salariés du District pour la qualité du repas proposé et à Nathalie LONGUEVILLE pour l'intendance, comme toujours orchestrée à merveille.

BILAN DÉSIGNATIONS

Benjamin HAUTIER rappelle une nouvelle fois aux arbitres la nécessité d'apporter un peu de rigueur dans la pose de leurs indisponibilités. Celles-ci sont posées de manière anarchique depuis janvier, ce qui cause de très nombreux changements chaque semaine, en plus de ceux imposés par une météo catastrophique. Il serait pertinent que les arbitres en prennent conscience.

Rappel est également fait au sujet des problèmes d'effectifs sur le niveau D1. Le groupe est à flux tendu. Afin que le fonctionnement soit bien imprimé dans les têtes, il est rappelé qu'en cas de manque d'effectif, le Pôle Désignations fera appel aux régionaux, puis par ordre de descente à un des cinq arbitres D2 réservistes. Jonathan BLONDY tient à insister sur ce point suite à plusieurs retours.

Il revient ensuite sur la désignation de Dimitri DELERUE, arbitre girondin. En week-end familial en Dordogne les 10 et 11 février, il avait prévenu qu'il se tenait à disposition de la CDA24. Pour des questions de priorité envers les arbitres de Dordogne, il n'avait pas été désigné dans un premier temps malgré sa demande. Suite à un désistement, et conformément aux règlements fédéraux, il a été désigné sur la rencontre de Coupe du Département opposant le FR LE MONTEIL et l'US LA CATTE. En effet, sur ce week-end-là, pour une fois, l'ensemble des arbitres périgourdins étaient désignés.



Procès verbal

BILANS CDPA

La dernière FIA qui s'est tenue du 23 au 25 février a rassemblé 14 candidats dont 11 de notre département. Dix ont été reçus à l'examen final.

Au niveau des accompagnements, nous sommes actuellement à 143 à date. Benjamin HAUTIER remercie très sincèrement les arbitres qui jouent le jeu, et les observateurs ayant terminé leurs groupes qui se mettent à la disposition de la CDPA pour des accompagnements de stagiaires.

CHOIX DES ARBITRES POUR LES FINALES DE COUPES JEUNES

Un vote est proposé au sujet des arbitres centraux. Les noms ci-dessus ressortent :

- U19 : Tom Élie MATHIEU
- U17 Dordogne : Bastien FRISCIA
- U17 District : Théo LE DEVEHAT
- U15 Dordogne : Charlie LABADIE
- U15 District : Lou Ann TEILLOUT

D'autres jeunes arbitres méritants seront désignés sur des finales en tant qu'assistant, notamment Paul COLIN BAUW, Manon MERZEAU, Naim NASSER ROUSSELIE et Chloé PEGUET CERRO. Jules GOMEZ, s'il est rétabli de sa blessure le sera également.

CHOIX DES ARBITRES POUR LES FINALES DE COUPES SENIORS

Un vote est également proposé au sujet des centraux et assistants 1, sous réserve des équipes encore qualifiées. L'assistant 2 sera au choix du central, sur une liste d'arbitres éligibles. Le choix du 4^{ème} arbitre se fera à la suite des quarts de finales.

Les arbitres concernés par les choix ci-dessous, n'ont bien entendu pas pris part aux votes.

- Coupe de Dordogne : Aubin SOLER, Mikael DEVOS.
- Coupe du District : Émeline NIERICHLO, Marie France PIANEZZOLA.
- Challenge Sérrepub : Pierric FAYARD, Patrick PRADELOU. Bruno RONGIERAS et Fabrice PONS officieront sur les demi-finales.

Concernant la finale Féminines à 11, le trio sera composé de Fabrice ENCARNACAO, Manon THIRANT et Anne Sophie TINDER.

L'ensemble des arbitres choisis l'ont été après un vote à la majorité.

TOUR DE TABLE

Jean Paul CHAUMET, représente l'UNAF24, en l'absence de Patrick BUFFIÈRE. Il rappelle le soutien de l'UNAF au Pôle Arbitrage et la véritable volonté de dialogue de l'association. Il fait lecture d'un courrier de Patrick BUFFIÈRE. En réponse, Jonathan BLONDY accepte l'invitation de venir accompagné de membres de la CDA le 26 avril lors de la prochaine réunion de l'UNAF24.

Jean Paul rappelle également la soirée Paëlla du 13 avril, le banquet le 8 juin. Enfin, l'AG de l'UNAF se déroulera le 24 mai.

Serge VESSOT remercie le Pôle Arbitrage pour son invitation et met en avant l'excellent travail et l'ambiance collégiale qui y règne, un fonctionnement vraiment démocratique.



Procès verbal

Daniel BOCQUIER alerte sur un arbitre en difficulté. Un accompagnement sera mis en œuvre sur la fin de saison par les observateurs qui ont terminé leurs groupes en D2 et D3.

Pascal GRAULIERE se propose d'accompagner Jonathan BLONDY sur la réunion UNAF et se rendra sur le stage Féminin à la fin du mois de mai. Une demande d'utilisation de la voiture de l'instance sera faite par la boîte mail officielle de la CDA.

Aubin SOLER souhaite que ce beau mandat de travail se termine comme il a commencé et remercie le Pôle Arbitrage pour la confiance accordée dans le choix de son nom pour officier sur la finale de Coupe de Dordogne.

Quentin DELANNES remercie les formateurs présents lors du cours centralisé. Il remercie également Serge VESSOT, présent lors du dernier stage du Pôle Promotionnel.

Victor DELACOUR demande s'il est possible de solliciter des stagiaires pour la rencontre de la sélection U14 Garçons du mercredi 3 avril. Jonathan propose d'accompagner les stagiaires.

Bruno RONGIERAS annonce qu'il cessera toutes fonctions au Pôle Arbitrage qu'importe l'issue des élections et qu'il a apprécié travailler durant plusieurs années aux côtés de cette équipe. Jonathan remercie Bruno pour son investissement sur l'ensemble du mandat.

Fin de la réunion à 22h45.

Jonathan BLONDY, Président

Benjamin HAUTIER, Secrétaire de séance